



Communiqué à Belga
Le 28 septembre 2018

Publication de photos des bétons avant réparation : Réaction d'Electrabel

Electrabel réagit suite à la publication d'un document interne d'il y a un an, octobre 2017, et préparatoire aux réparations du béton dans le bâtiment bunkérisé de Doel 3.

Pour rappel, Electrabel a constaté en **octobre 2017** à Doel 3 une dégradation du béton au niveau des plafonds des locaux qui abritent les buses de sortie des soupapes d'échappements vapeurs dans le bâtiment annexé au bâtiment réacteur. Ces locaux ne sont accessibles que quand la centrale est à l'arrêt.

Ces bâtiments « bunkérisés » situés dans la partie non nucléaire de la centrale abritent des installations de secours qui doivent être disponibles à tout moment. Ils doivent résister à une chute d'avion. Seules les 4 unités belges les plus récentes (Tihange 2, Tihange 3, Doel 3, Doel 4) présentent ces installations de sûreté complémentaires. La plupart des centrales Suisses, Françaises, Hollandaise ou Scandinaves par exemple n'ont pas ce design (certaines centrales allemandes l'ont).

La dégradation des bétons dans la partie non nucléaire est considérée comme une question de sûreté nucléaire car la fragilisation du béton dans ces locaux supérieurs pourrait remettre en cause la résistance à un évènement externe (chute d'avion) et parce que les pompes de secours doivent être disponibles à tout moment.

L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) a donc exigé de l'exploitant qu'il répare le béton de ce bâtiment annexe de Doel 3. Vue l'ampleur des dégradations, Electrabel a proposé une nouvelle méthodologie par rapport à celles effectuées par le passé. Electrabel a proposé la construction d'un nouveau toit. Les travaux devaient être terminés avant de redémarrer le réacteur de Doel 3. Ce qui a été fait, la centrale ayant redémarré le 4 août dernier.



Des dégradations similaires ont été constatées lors de l'arrêt de Tihange 3 et l'AFCN a alors indiqué que Tihange 2 et Doel 4 seraient également inspectées dès leur mise à l'arrêt.

Electrabel rappelle que la question des bétons est suivie depuis la conception des centrales puisque ces bétons sont soumis à d'intenses dégagements de vapeurs et à des chocs thermiques importants. Des réparations ont bien entendu déjà été entreprises quand cela s'avérait nécessaire sur ces plafonds en béton armé qui font plus d'un mètre d'épaisseur. Des rapports d'inspection en attestent depuis la conception.

Pour rappel, et en toute transparence, en mai dernier, l'Administrateur Délégué d'Electrabel déclarait d'ailleurs que le phénomène du béton n'avait, par le passé, pas été pris à sa juste mesure et pas suffisamment anticipé.

Aujourd'hui, des travaux conséquents sont toujours en cours sur les unités de Tihange 2, Tihange 3 et Doel 4. Des écarts entre le design décrit à l'origine et le contrôle visuel effectué après décapage ont aussi été décelés sur certains bâtiments. Les travaux de génie civil sont donc importants. Ils sont menés consciencieusement avec les meilleurs spécialistes du pays. Electrabel et l'AFCN, chacun dans leurs rôles et responsabilités, ont communiqué régulièrement et en toute transparence sur le sujet.

Contact Presse :

Anne-Sophie Hugé
0032 2 518 60 20
anne-sophie.huge@engie.com